

MON ENFANT ARRIVE AU COLLEGE



Bienvenue au Collège Les Cités Unies de Combs la Ville

Comment entrer en contact avec le collège ?

☎ 01 60 60 42 45

E-mail : ce.0771959l@ac-creteil.fr

Site du collège : <http://www.lescitesunies.fr/>

Vous trouverez les documents officiels du collège (règlement intérieur par exemple) et des liens pour vous connecter aux différents comptes éducation nationale

ENT77 : <https://ent77.seine-et-marne.fr>

L'ENT77 : c'est un environnement numérique de travail qui vous permet d'avoir accès à beaucoup d'informations sur le collège.

C'est aussi une application destinée aux élèves et aux parents pour accéder aux notes et au cahier de textes, mais aussi communiquer avec les équipes éducatives.

Compte ATEN : permet de faire des démarches en lignes (bourses, orientation par exemple) avec des codes distincts de ceux de l'ENT.

Le collège Les Cités Unies
en quelques mots...

A la rentrée 2020-2021

570 élèves

22 classes

Une section sportive -option gymnastique de la 6^o-3^o

Option LCA-Latin à partir de la 5^{ème} .

Résultats au DNB : 2018-2019 : 93 % - 2017-2018 : 91 %

Accueille une classe relais

Une section bilangue 6^{ème}-3^{ème} – allemand anglais

Le mot d'accueil de la direction

A l'attention des élèves :

Tu trouveras dans ce livret d'accueil quelques informations de ton futur collège qui t'aideront à t'adapter plus facilement.

Au collège, tu découvriras de nouveaux camarades, professeurs, personnels, matières à étudier et beaucoup de travail personnel.

L'un de tes professeurs, le Professeur Principal, sera particulièrement attentif à ta scolarité. Il se chargera de suivre tes résultats, de t'aider et de te conseiller si nécessaire. Ton travail scolaire va être très important, il va influencer sur ton avenir. Il faudra le faire sérieusement, régulièrement et avec soin ; ainsi tu mettras toutes les chances de ton côté.

Tu pourras également participer à des clubs qui seront mis en place cette année. L'association sportive te permettra si tu le souhaites de pratiquer un sport le mercredi après-midi.

Lis bien attentivement ce livret qui a été fait à ton attention et bonne rentrée.

A l'attention des parents :

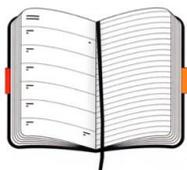
Les années collège sont des années pleines de changements pour votre enfant.

Aussi, il est nécessaire pour vous de l'accompagner au mieux dans toutes ces étapes.

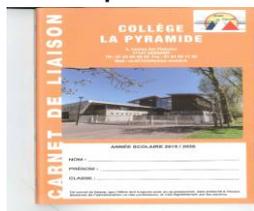
A vos côtés, toute l'équipe éducative du collège sera présente.

Les clés de la réussite : les missions des parents

- Consulter les outils indispensables :



- **L'agenda** : il permet de consulter les devoirs à effectuer. Il doit rester l'outil privilégié pour noter et consulter ses devoirs.



- **Le carnet de liaison** : vous y trouverez des notes d'informations sur les activités du collège, le suivi du travail de votre enfant, la liaison avec les professeurs ainsi que les coupons à compéter et signer en cas d'absence de votre enfant ou d'une demande de dispense de sport. Consultez-le tous les soirs et signez-le si besoin.



- **L'espace numérique de travail (ENT)** : il permet de communiquer avec la communauté éducative via la messagerie.



- **Mallette des parents** : <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>
Le site "Mallette des parents" est dédié aux **parents** et aux professionnels de l'éducation. Sur cet espace commun sont proposés des conseils, des ressources, des outils pour mieux comprendre les enjeux de l'École et pour renforcer **le** lien entre les différents acteurs de **la** réussite scolaire de chaque enfant.

Les règles pour progresser et réussir au collège



- Je suis présent au collège.
- Je suis à l'heure en cours.
- J'ai une tenue et une posture adaptées.
- J'apporte le matériel demandé par le professeur.
- J'écoute et je travaille en classe.
- Je prends la parole avec respect.
- Je respecte le matériel et les locaux.
- Je respecte mes camarades et les adultes.
- Je note mes devoirs sur mon agenda et je les fais en temps et en heure.
- Si je suis absent, je rattrape les cours avant mon retour.
- En cas de besoin, je demande de l'aide à un adulte.
- Rappelez-vous en classe, on retient :
 - 20 % de ce qu'on a **entendu**
 - 30% de ce qu'on a **vu**
 - 40% de ce qu'on a **vu et entendu**
 - 60% de ce qu'on a soi-même **dit**
 - 70% de ce qu'on a soi-même **fait**
 - 80% de ce qu'on a soi-même **fait, dit et expliqué**

Ensemble, nous nous engageons pour la réussite de votre enfant.
N'hésitez pas à rencontrer les professeurs (sur rendez-vous), l'équipe administrative, sociale et de santé.

Votre enfant entre en Sixième. L'acquisition de méthodes de travail efficaces est essentielle pour la suite de sa scolarité. Ce livret a pour but de vous aider à l'accompagner vers l'autonomie.

Un élève entrant en sixième ne peut pas être immédiatement autonome. L'acquisition de l'autonomie se fera progressivement. Votre présence à ses côtés est donc indispensable.

Afin de donner les meilleures chances à votre enfant, soyez vigilants ! Veillez aux faits suivants :

- **l'emploi du temps de votre enfant** : pourrait être affiché dans sa chambre afin de mieux gérer travail et matériel.

- **la préparation du cartable** : doit se faire la veille et non le matin avant de partir. Durant les premières semaines de classe, votre aide sera très précieuse.

- **le matériel** : il est indispensable que votre enfant ait dans son cartable le matériel de base (feuilles, stylos, colle, ciseaux, règle, crayons de couleur ou feutres...) et le matériel spécifique à chaque discipline, en quantité suffisante, et en bon état jusqu'à la fin de l'année. Pensez à le vérifier régulièrement !

- **les manuels scolaires** : sont prêtés par l'établissement. Il est obligatoire de les couvrir. Veillez à ce que votre enfant en prenne soin.

- **l'organisation du travail** : il serait bénéfique de feuilleter quotidiennement le cahier de textes avec votre enfant et de le comparer avec le cahier de textes électronique et à l'inciter à s'avancer dans son travail.

Consultez également ses cahiers et ses classeurs régulièrement !

Chaque jour un collégien doit consacrer une demi-heure à revoir ce qui a été étudié dans la journée.

Ensuite, il doit réviser les leçons prévues pour le lendemain et faire ou refaire éventuellement ses exercices.

- **les conditions de travail** : pour effectuer un travail de qualité, votre enfant doit impérativement travailler dans un lieu calme. La télévision, la musique, le téléphone portable nuisent à sa concentration.

- **le carnet de correspondance** : est la pièce d'identité de votre enfant au collège. Il doit toujours l'avoir en sa possession. Ce carnet est l'intermédiaire entre le collège et les familles. Nous vous invitons à le consulter au moins une fois par semaine. En cas de problème, n'hésitez pas à l'utiliser pour prendre rendez-vous avec les professeurs.

- **les évaluations** : surveillez régulièrement les évaluations obtenues par votre enfant ! Pensez à vérifier régulièrement son relevé de compétences et notes sur SACOCHE (disponible depuis l'ENT).

- **les réunions** : à l'issue de chaque conseil de classe, un bulletin vous sera remis. Vous êtes invités à rencontrer les professeurs de votre enfant lors des réunions parents-professeurs.

- **les jeux vidéo et la télévision** : sont à utiliser avec mesure !

- **le téléphone portable** : Depuis la rentrée 2018, l'utilisation du téléphone portable et d'objets connectés dans l'enceinte du collège ou pendant une activité scolaire est interdite. Les téléphones portables sont parfois des vecteurs de cyber-harcèlement.

- **le sommeil de votre enfant** : un enfant de sixième a besoin de 10 à 11 heures de sommeil en moyenne. Il doit être impérativement couché à 21heures.

- **le petit-déjeuner** : est indispensable. Il doit être complet et équilibré. Sinon, gare au coup de fatigue en fin de matinée, chez les collégiens qui ne déjeunent pas. Si votre enfant quitte le domicile familial sans manger, il serait utile de lui donner un encas pour la récréation.

Les règles d'or pour accompagner la scolarité de son enfant

- ✓ Être là, tout simplement : cela motive l'enfant et le rassure.
- ✓ L'encourager, avoir confiance en ses capacités.
- ✓ Lui donner des responsabilités, petit à petit.
- ✓ Parler de ses réussites et de ses échecs.
- ✓ L'écouter et parler de sa vie au collège.
- ✓ Prendre contact régulièrement avec les professeurs et dès qu'un questionnement se pose, solliciter un rendez-vous avec l'enseignant de la discipline.
- ✓ Ne pas attendre que l'enfant soit en situation d'échec ou d'exclusion pour agir et dialoguer avec l'enseignant ou la direction.

Ensemble, construisons la réussite de votre enfant au collège les Cités Unies

Horaires d'ouverture du collège

	Matin		Après-midi
Ouverture du portail	8h15	Ouverture du portail	13h00
M1	8h30-9h25	S1	13h10-14h05
M2	9h30-10h25	S2	14h10-15h05
Récréation	10h25-10h45	Récréation	15h05-15h25
M3	10h45-11h40	S3	15h25-16h20
M4	11h45-12h40	S4	16h25-17h20

Comment ... ?

Justifier une absence...

Via le carnet de correspondance et ses pages dédiées. Cela doit être fait dès son retour au collège après une absence.

Avertir que son enfant est absent ou malade

Vous pouvez téléphoner au collège pour prévenir de son absence.

Un SMS ou un appel téléphonique vous sera passé en cas d'absence dont le motif n'est pas connu.

Que faire quand mon enfant est dispensé de sport...

Un règlement EPS est prévu et un document est à renseigner dans ton carnet de correspondance.

Mon enfant a un problème de santé...

Un PAI peut être mis en place en collaboration avec l'infirmière scolaire si le problème est durable.

Mon enfant doit nécessiter d'aménagement dans sa scolarité...

En cas de troubles des apprentissages, des parcours individualisés peuvent être pensés avec une collaboration étroite entre la famille, les enseignants, la direction, l'infirmière scolaire voire l'assistante sociale.

Comment ... ? suite

Aider mon enfant à construire un projet d'orientation après le collège...

Avec le professeur principal et la Psy En Mme PAULO, votre enfant aura un accompagnement au fil des années pour construire son projet 'orientation. Il peut prendre rendez-vous au collège avec Mme PAULO le mardi après midi ou au CIO de Savigny le Temple (Centre d'Information et d'Orientation).

Avertir que je déménage...

Je prends contact avec le secrétariat de direction pour connaître la procédure. Je dois avoir rendu mes livres et payé ma cantine pour obtenir un certificat de fin de scolarité.

Vous pouvez contacter le service gestion pour toutes les questions ci-dessous à l'adresse :

int.07719591@ac-creteil.fr

Inscrire mon enfant à la demi-pension

L'inscription s'effectue en même temps que l'inscription au collège, ou en début d'année scolaire auprès du service de gestion.

Obtenir l'aide à la cantine

Cantinéo : demande à renseigner avant le 1^{er} octobre sur internet par la famille à l'aide du coupon CAF reçu à votre domicile en juillet.

Bénéficier de la bourse des collèves

Le dossier sera disponible début septembre. Dossier à compléter par la famille soit sur papier ou sur internet - service ATEN

Obtenir une aide au titre des fonds sociaux

En cas de difficulté financière, vous pouvez rencontrer l'assistante sociale du collège qui pourra vous proposer une aide supplémentaire.

Le dossier fonds social sera téléchargeable sur le site du collège et l'ENT

Vous pouvez contacter l'assistante sociale à partir du site du collège

Dates importantes

Rencontres parents/professeurs	Mi septembre 2020 pour vous aider à vous connecter à votre compte ENT
Elections des représentants des parents d'élèves	En octobre 2020
Bilan demi-semestre 2020	En novembre 2020
Remise bulletin 1 ^{er} semestre	Fin janvier 2021

Activités périscolaires	Spécificités du collège
<ul style="list-style-type: none">- Devoirs faits- Association sportive- Chorale et son spectacle de fin d'année- Clubs proposés sur le temps de la demi-pension (avec les animateurs de la mairie : jeux de société, light painting, club radio...)- Club Education au Développement Durable	<ul style="list-style-type: none">- Classe PAC (projet artistique et culturel) en 6^o- Section sportive - option gym

Les personnels du collège et modalités d'accueil

Direction, administration et vie scolaire

joindre le standard : **01 60 60 42 45**

Horaires d'accueil public :

8h30-12h /13h-17h45

Mercredi : 8h30-12h30

<p style="text-align: center;">PRINCIPAL ADJOINT M HABERT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Principal Adjoint élabore l'emploi du temps du personnel et des élèves, • il préside les conseils de classe, • il s'occupe de la plupart des dispositifs d'aide aux élèves, • il occupe les mêmes fonctions que Le Principal en son absence. 	<p style="text-align: center;">ADMINISTRATION PRINCIPAL M BARAILHE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il assure la direction administrative et pédagogique du collège, • Il constitue les classes avec les enseignants, • Il est l'ordonnateur des dépenses, • Il est responsable des locaux, • Il préside les conseils de classes, d'enseignement et le Conseil d'Administration. 	<p style="text-align: center;">L'ADJOINT GESTIONNAIRE M BOKOMBA</p> <p>Il vous renseignera en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la demi-pension • la gestion des bourses, • pour toute question relative aux finances de l'établissement • gère les agents du collège qui assument des tâches très variées : cuisine, maintenance des matériels, entretien des locaux et des extérieurs, accueil.
<p>Le Principal et son adjoint sont assistés par Mme FRIQUET – secrétaire de direction (gère notamment les certificats de scolarité, l'inscription des élèves et l'inscription aux examens)</p>		<p>Il est assisté par Mme LECLERC – secrétaire d'intendance (gère Cantinéo, bourses, cantine)</p>
VIE SCOLAIRE	LE PERSONNEL ENSEIGNANT	
<p style="text-align: center;">LA CONSEILLERE PRINCIPALE D'EDUCATION Mme BOURGEOIS</p> <p>Elle intervient de manières diverses pour toutes activités en dehors des cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle gère le service vie scolaire avec les assistants d'éducation • En cas d'absence de professeurs, elle organise la prise en charge des élèves • Elle contrôle les absences et retards des élèves • Elle participe à la vie pédagogique en assistant aux conseils de classes et suit la scolarité des élèves en lien avec les PP • Elle s'occupe de la vie scolaire des élèves et activités en dehors des cours. • Elle veille à l'application au quotidien du Règlement Intérieur du collège. <p style="text-align: center;">Mais le plus important, elle est à l'écoute des élèves pour les informer, les aider à tout moment de la journée.</p>	<p style="text-align: center;">LE PROFESSEUR PRINCIPAL</p> <p>Parmi les professeurs de la classe, l'un est le professeur principal. Il est particulièrement chargé du suivi pédagogique de l'ensemble de la classe et de chaque élève individuellement.</p> <p>C'est lui, en plus de la Psy EN, qui te guidera lors de tes choix d'avenir.</p> <p>Ses tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il essaie de régler les problèmes pouvant surgir dans la classe, • Il prépare et fait le compte-rendu des conseils de classe avec les délégués d'élèves, • Il contacte les familles • Il collecte les papiers distribués en classe et vérifie les notes. 	<p style="text-align: center;">CDI - DOCUMENTALISTE Mme VAROUX</p> <p>accueille les élèves lorsqu'ils veulent faire des recherches ou simplement lire, au CDI (Centre de Documentation et d'Information).</p> <p>Au CDI un espace dédié à l'orientation – ONISEP est accessible aux élèves. Elle encadre un enseignement en 6^e pour donner des outils</p> <p>Elle gère le prêt des manuels scolaires et les livres du CDI.</p>
<p style="text-align: center;">LES ASSISTANTS D'EDUCATION</p> <p>Au nombre de 6, ils sont chargés de la sécurité et de la discipline en dehors des cours : récréation, inter-cours, demi-pension, etc...</p> <p>Ils sont là aussi pour t'aider dans ton travail scolaire lors des permanences</p> <p>Un assistant d'Education est référent de chaque niveau pour aider au suivi des absences et retards des élèves.</p>	<p style="text-align: center;">LES PROFESSEURS</p> <p>Contrairement à l'école primaire, les élèves n'auront pas qu'un seul professeur mais un professeur différent pour chaque matière.</p>	<p style="text-align: center;">EQUIPE MEDICO-SOCIALE ET D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE De l'Educ. Nat Mme PAULO</p> <p>accompagne votre enfant dans la construction du parcours et du projet de votre enfant par des conseils individuels personnalisés et accompagne dans les différentes problématiques d'orientation qu'il peut rencontrer au collège.</p> <p>Elle peut vous rencontrer soit au collège sur rendez-vous le mardi après midi soit au CIO de Savigny le Temple (Centre d'Information et d'Orientation).</p> <p style="text-align: center;">SERVICE SOCIAL</p> <p>Une assistante sociale Mme DELACOURTIE est présente au collège le mardi et vendredi après midi.</p> <p style="text-align: center;">SERVICE DE SANTE</p> <p>Une infirmière, Mme REMAUD est présente au collège le mardi – mercredi matin et vendredi après-midi.</p>



Elections des parents d'élèves :

Les parents sont des acteurs de la vie du collège (conseil d'administration, conseil de discipline, conseils de classe, commissions diverses).



RESPECT

Laïcité

L'exercice des droits individuels ou collectifs des élèves repose sur le respect des principes de neutralité politique, idéologique et religieuse ainsi que sur le respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions.

La charte de la laïcité se trouve dans le carnet de liaison.

- Adresse mail des fédérations de parents d'élèves
AAPAE : aape.cites.unies@gmail.com
FCPE : fcpe77citesunies2@gmail.com

Si je rencontre un problème ...

« Quel que soit ton problème, le plus important est d'en parler. Ne reste pas seul avec tes craintes ou tes soucis. »

Conseil pratique !

La règle d'or : Face à la violence, il ne faut ni répondre ni provoquer !

Par exemple, si quelqu'un t'insulte, si tu réponds, vous serez tous les deux fautifs. Aller prévenir un adulte, parfois c'est très dur, mais par expérience, le problème sera bien plus vite réglé.

A qui je m'adresse ? Voici les personnes qui peuvent t'aider dans l'établissement :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - En cas de conflit avec un camarade : _ La CPE _ Les surveillants _ Ton professeur principal _ Tu peux remplir une fiche- Cellule Ecoute collège* | <ul style="list-style-type: none"> - En cas de violence (verbale ou physique) : _ La CPE _ Les surveillants _ Ton professeur principal _ Tes professeurs _ Les délégués de ta classe |
| <ul style="list-style-type: none"> - En cas de problèmes familiaux : _ La CPE _ L'infirmière _ La Psy-En _ Ton professeur principal _ L'assistante sociale | |

*La Cellule Ecoute Collège est un groupe de personnes qui se mobilise pour lutter contre le harcèlement au collège ; une boîte aux lettres est à disposition à l'entrée du collège pour que tu puisses demander de l'aide.

Les rumeurs... Faisons le point !

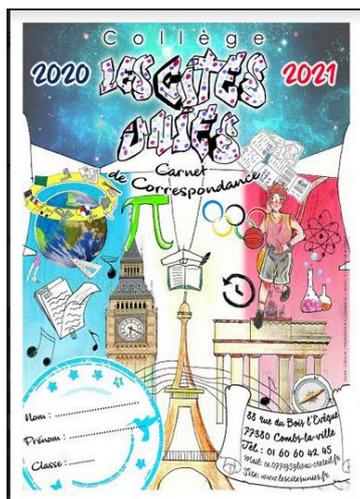
Tu peux entendre quelques rumeurs sur le collège, comme par exemple « Les sixièmes se font taper par les troisièmes. ». Ne les écoute pas, tout cela est faux, les Assistants d'Education sont sur le terrain pour intervenir à tout moment, n'hésite pas à les solliciter si tu as des questions ou pour les avertir de tes craintes.

Le langage du collège

Au collège, de nouveaux mots seront utilisés ; beaucoup de sigles qu'il vous faut comprendre :

- ✓ **La Perm** : C'est la salle de permanence. Tu te rends dans cette salle lorsqu'un professeur est absent et que tu as cours après.
- ✓ **DP** : C'est un élève demi-pensionnaire, il mange à la cantine.
- ✓ **Externe** : C'est un élève qui rentre chez lui pour manger.
- ✓ **SVT** : Il s'agit d'une matière : Science et vie de la terre. C'est comme la science naturelle.
- ✓ **EPS** : Education physique et sportive. Une autre matière, c'est le sport.
- ✓ **Techno** : Une matière qui étudie les systèmes techniques créés par l'Homme, en utilisant l'outil informatique.
- ✓ **Vie de classe** : Cette heure figure sur ton emploi du temps, mais ton professeur principal te dira quand vous en ferez une. Elle n'est pas régulière. C'est le moment où tu discutes sur beaucoup de sujets : l'ambiance de ta classe, comment tu te sens dans le collège, l'élection des délégués, la préparation des conseils de classe...
- ✓ **Les délégués et les suppléants** : Au début de l'année, toute ta classe élira deux délégués et deux suppléants (ceux qui peuvent les remplacer si besoin). Ce sont les délégués qui iront aux conseils de classe. Ils ont un rôle important, ils sont le lien entre la classe et les professeurs.

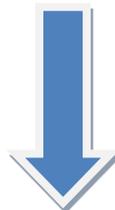
**LE CARNET DE CORRESPONDANCE EST OBLIGATOIRE
POUR ENTRER ET SORTIR DU COLLEGE.**



Au dos de ton carnet de correspondance, se trouvera ton **EMPLOI DU TEMPS**.

Il faut que tu saches le lire.

Voici à quoi cela ressemble



Classe 6EMEB [6-B]

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
8h30	TECHNOLOGIE Mme T2	ANGLAIS LV1 Mme 008	ANGLAIS LV1 Mme SA2	MATHS M. 002 Gr: BABMA-2
9h25		VIE DE CLASSE Mme 008		MATHEMATIQUES M. 102 Gr: BABMA-3
9h30	H-G EMC Mme SA1	H-G EMC SA1	H-G EMC Mme I SA1	H-G EMC Mme I SA1
10h25			FRANCAIS M. 105	
10h45	MATHEMATIQUES M. 102	ED. PHYSIQUE & SPORT Mme EPS		MATHEMATIQUES M. 102
11h40			MATHEMATIQUES M. 102	SCIENCE & TERR. Mme S2
11h45			ANGLAIS LV1 Mm SA2	
12h40				
13h10	ANGLAIS LV1 Mme 007			ED. PHYSIQUE & SPORT Mme EPS
14h05				
14h10	PE:***	EDUCATION MUSICALE Mme 108		
15h05				
15h25	FRANCAIS M. 105	MATHEMATIQUES M. 102		ARTS PLASTIQUES M. APIB
16h20				FRANCAIS M. I 105
16h25	MATHEMATIQUES M. 102			PE:***
17h20				

Pour lire ton emploi du temps, retiens qu'il y a :

- Une colonne par jour.
- Une case par heure de la journée.

Dans chaque case se trouvent : la matière, la salle et le professeur du cours.

- Parfois, un groupe est noté (gr2 ou gr3 par exemple).

Tu feras partie de l'un des deux.

- **A** ou **B** est aussi parfois noté en bas à droite de la case.

Cela t'indique si le cours a lieu en semaine A ou en semaine B (cela change une semaine sur deux). Un calendrier des semaines A et B sera présent dans ton carnet de correspondance (avant dernière page).

- **PE** Cela correspond à la salle de permanence. Tu te rends dans cette salle lorsqu'un professeur est absent et que tu as cours après. A la fin de chaque de demi-journée tu peux sortir du collège si tu y es autorisé.

Faisons un exercice...

Regarde bien l'emploi du temps ci-dessus et tente de répondre aux 3 questions qui suivent :

1. **Quelle est la matière du cours de 15h25 le lundi ?** _____
2. **Dans quelle salle a lieu le cours d'anglais le mercredi à 8h30 ?** _____
3. **En quelle semaine se déroule le cours d'anglais du mardi à 9h30 ?** _____

Tu as réussi ?

Bravo, sinon, entraîne-toi !

Pour voir si tu as bien comprisrelie chaque fonction à son rôle

Sa Fonction		Son Rôle
1- Le Professeur Principal	● ●	A- Elle s'occupe de la gestion administrative du collège. Elle tient à jour le fichier des élèves : tu dois la prévenir s'il y a un changement de ta situation (nouvelle adresse, nouveau numéro de téléphone, ...) ou pour demander des documents officiels.
2- Le Principal Adjoint	● ●	B- Elle est à l'écoute des élèves et des familles afin de résoudre des problèmes personnels ou financiers, grâce notamment à des aides financières pour le règlement de la demi-pension, pour l'achat de fournitures scolaires ou pour les voyages et sorties éducatives.
3- La Secrétaire administrative	● ●	C- Il s'occupe de tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement et au bien-être de l'établissement. Il est le chef de service des personnels de service (personnels administratifs, techniques, ouvriers, cuisiniers...)
4- Le Gestionnaire	● ●	D- Il est responsable du collège. Il prend des décisions importantes Concernant la vie du collège. Il est secondé par le principal adjoint et le gestionnaire. Il est en relation avec les élèves, les professeurs, les surveillants, le personnel administratif et de service et les fédérations de parents d'élèves. Il est aussi en rapport avec les autorités extérieures (rectorat, inspecteurs, conseil général...)
5- La Psychologue de l'Education Nationale (Psy EN)	● ●	E- Il rencontre les élèves et les familles. Il assure un travail d'écoute, et de suivi, il dirige les élèves vers le bon partenaire en cas de besoin. Ainsi, en cas de problème ou si tu as besoin de renseignements, de conseils, n'hésite pas à le rencontrer. Avec l'équipe des surveillants, ils sont chargés à ce que tout se passe bien dans et à proximité du collège.
6 L'Assistante Sociale	● ●	F- Elle rencontre les élèves et les familles, à leur demande, afin d'élaborer le projet d'orientation des élèves et le projet professionnel. Elle connaît les établissements d'enseignement, les cursus scolaires et les conditions de recrutement des établissements
7- La Conseillère Principale d'Éducation	● ●	G- Elle est responsable du CDI. Son rôle est de te proposer des livres, des revues, de t'apprendre à faire des recherches documentaires. Tu seras initié, en 6ème, à l'utilisation du CDI et à la recherche documentaire.
8-La Documentaliste	● ●	H- Elle est présente dans le collège régulièrement car : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Elle effectue les soins d'urgence pour les problèmes survenus au collège. ✓ Elle est là pour aider les élèves s'ils ont besoin d'écoute. ✓ Elle administre sur le temps scolaire les traitements médicaux prescrits sur ordonnance. ✓ Elle assure le suivi des enfants malades, handicapés. ✓ Elle participe à des actions de prévention et d'éducation à la santé
9- Le Principal	● ●	I- Ils travaillent avec la CPE. Ils surveillent les couloirs et la cour de récréation. Ils sont là pour que tout se passe bien dans le collège. Si tu as été absent(e), il faut t'adresser à eux, au bureau de la vie scolaire. Ils contrôlent ton entrée et ta sortie de l'établissement.
10-L'Infirmière	● ●	J- Il assiste le principal dans la gestion du collège et en particulier au niveau pédagogique et éducatif. Il gère les emplois du temps, des classes et assure le suivi de certains élèves...
11- Les Assistants d'Education	● ●	K- Il est responsable de la classe, tu peux t'adresser à lui en cas de problèmes, si tu as des questions à poser ou des conseils à lui demander. Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point avec ta scolarité.

Quel personnel manque t'il et quel est son rôle ? _____